

Rennes, le 25 octobre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Route du Rhum 2018 Assurer la protection et la sécurité des publics : une priorité

*A l'occasion de la 11<sup>e</sup> édition de la transatlantique « Route du Rhum », près de 2 millions de personnes sont attendus sur la Côte d'Émeraude du 24 octobre au 4 novembre 2018, jour de départ de la course. La sécurité de l'ensemble des participants, sur terre et en mer, est une priorité des services de l'État.*

*La Préfecture d'Ille-et-Vilaine, en lien avec l'organisateur et les différentes parties prenantes, assure la coordination du dispositif de sécurité et de secours à terre dans le département, en posture Vigipirate.*

Grand rassemblement festif d'importance internationale, la « Route du Rhum » attire au fil des ans un nombre croissant de participants et de spectateurs. Pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, **124 voiliers**, répartis en 6 catégories, prendront ainsi le départ (contre 80, lors de la précédente édition en 2014). Quelque **2 millions de spectateurs** sont attendus sur le littoral nord, du Cap Fréhel à Cancale, entre le 24 octobre, jour d'ouverture du village, et le 4 novembre, jour de départ de la course.

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des publics, **un dispositif de sécurité et de secours adapté a été mis en place. La coordination est assurée, pour la partie terrestre, par le Préfet d'Ille-et-Vilaine, et pour la partie maritime, par le Préfet maritime de l'Atlantique.**

### Un dispositif d'ampleur adapté aux trois temps forts de l'événement

**A terre**, un dispositif dimensionné à l'événement et aux risques potentiels est déployé avec le concours de l'ensemble des services de l'État concernés [près de **400 agents mobilisés** : services de police et de gendarmerie, services d'incendie et de secours, services de santé, militaires de la défense nationale...] et d'associations de sécurité civile [ADPC, ADRASEC, Croix-Rouge, FFSS et SNSM].

Il est mis en œuvre en lien avec la Région, le Département, les communes concernées (Cancale, Dinard, Saint-Briac, Saint-Coulomb, Saint-Malo) et l'organisateur, qui ont la responsabilité de moyens de sécurité propres.

Ce dispositif concerne les **trois temps forts** de la manifestation :

- le village, ouvert au public du 24 octobre au 4 novembre
- la sortie des voiliers des bassins, le 3 novembre et dans la nuit du 3 au 4 novembre
- le départ de la pointe du Grouin, le 4 novembre à 14h, avec un public nombreux tout le long du littoral.

Sont notamment prévus :

#### Centre opérationnel départemental

Élément clef de la chaîne de commandement du dispositif piloté par le Préfet de département, un centre opérationnel départemental (COD), basé à Saint-Malo, sera activé les 3 et 4 novembre. Son rôle est la coordination des moyens de sécurité et de secours de l'État et des collectivités locales.

La coordination du dispositif en mer est assurée par le Centre régional opérationnel et de sauvetage (CROSS) Corsen sous la direction du Préfet maritime.

Dans l'hypothèse d'un accident en mer, sera déclenché le **Plan de secours à naufragés**, dirigé par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et la Préfecture maritime.

## Dispositif aérien

Trois hélicoptères de la Gendarmerie nationale sont mobilisés pour effectuer des missions de surveillance et de secours.

Est également prévu le concours de deux aéronefs de la Sécurité civile ainsi que deux NHgo de la Marine nationale.

## Circulation routière

Un plan de circulation spécifique est mis en œuvre :

- dans Saint-Malo, du 24 octobre à 8h au 4 novembre à 20h, sur la base d'un arrêté instituant un périmètre de protection à Saint-Malo. Une signalétique est également mise en place depuis plusieurs jours aux abords de l'agglomération.

- sur les voies routières desservant les pointes rocheuses de Cancale à Saint-Briac, le 4 novembre.

## Sécurité

Un dispositif de sûreté renforcé est activé, 24h/24, du 24 octobre au 4 novembre, dans l'agglomération de Saint-Malo, aux abords du village de la Route du Rhum et des bassins.

Des effectifs conséquents de la police nationale et de la gendarmerie nationale ainsi que des militaires de la mission Sentinelle sont mobilisés durant cette période, afin de pouvoir intervenir à tout moment. Ce dispositif est complété par des agents de sécurité de l'organisateur et par la police municipale.

Afin d'éviter toute dérive due à la consommation d'alcool, la fermeture des débits de boissons est fixée à 2h du matin durant la période.

## Secours

Les services d'incendie et de secours mettront en place des mesures particulières, avec, notamment, la création d'un centre d'incendie et de secours (CIS) déporté et un poste médical avancé (PMA) à Saint-Coulomb, le 4 novembre.

## Dispositif d'assistance sanitaire

L'Agence régionale de santé renforcera, sur toute la période, les urgences du centre hospitalier de Saint-Malo ainsi que la garde ambulancière et SOS médecins de Saint-Malo.

### Annexes :

- arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2018 instituant un périmètre de protection à Saint-Malo
- plan de circulation sur la Pointe du Grouin et aux alentours, le 4 novembre 2018

### Contacts presse :

Bénédicte Villeroy de Galhau : 02 99 02 11 81 / 06 74 44 76 11 – [benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Morgane Tirel : 02 99 02 11 81 – [morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Retrouvez-nous sur <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/> @BretagneGouv Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine